

INFRASTRUCTURES

URBAIN »

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE MARDI 13 MAI 2025 À 19 HEURES

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 HEURES
	1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 13 MAI 2025 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
	1.2 PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC
	1.3 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 23 AVRIL 2025 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL
2.	DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES
	2.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL (MP-2025-05)
	2.2 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE - PROCLAMATION
	2.3 AUTORISATION - INDEXATION ANNUELLE POUR 2025 PRÉVUE AUX ENTENTES RELATIVES À LA CMRVS POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS À LA COUR MUNICIPALE
	2.4 AUTORISATION DE BARRAGE ROUTIER AU PROFIT DE LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS - 4 DÉCEMBRE 2025
	2.5 DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE PERFORMANCE DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC SUR LA GESTION DE LA RELÈVE ET DE LA FORMATION DU PERSONNEL MUNICIPAL
	2.6 CONFIRMATION DE LA DÉTENTION DU PLAN MULTIMUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE (PMSC) DE LA VILLE DE PINCOURT
	2.7 AUTORISATION DE SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL - NOMINATION DE MME MARIE-

HÉLEN DIONNE AU POSTE DE CONTREMAÎTRESSE AUX ESPACES VERTS, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

2.8 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ADDENDA AU CONTRAT DE TRAVAIL - NOMINATION DE M. YVON BESSETTE AU POSTE DE SURVEILLANT DES PROJETS MUNICIPAUX AU SERVICE DES

2.9 AUTORISATION DE DÉPENSES POUR LA RÉALISATION DE LA MISE À NIVEAU DE L'HÔTEL DE VILLE - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MOBILIER

- 2.10 OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT DE RADARS DE VITESSE DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ « SIGNALISATION, DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET INITIATIVES EN SÉCURITÉ PUBLIQUE »
- 2.11 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE PROMESSE D'ACHAT POUR LE LOT 1 720 680 DANS LE SECTEUR DE L'HÔTEL DE VILLE
- 2.12 AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES ET LA VILLE DE PINCOURT CONCERNANT L'ÉCOCENTRE DE L'ÎLE
- 3. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES POUR LE MOIS D'AVRIL 2025
 - 3.2 AFFECTATION AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU PROGRAMME DE SUBVENTION DE DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT
- 4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES URBAINES
 - **4.1** OCTROI DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DES RUES 44^E AVENUE, 1^{ER} ET 2^E BOULEVARD AO 2025-009 DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 946
- 5. LOISIRS, CULTURE ET SERVICES COMMUNAUTAIRES
- 6. URGENCE ET PROTECTION CONTRE LES INCENDIES PINCOURT/NDIP
- 7. AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1 ENTÉRINEMENT DE L'ACHAT ET LA LIVRAISON DE 30 ARBRES DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « ENVIRONNEMENT ET PLANTATION »
 - 7.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 65-67-69-71, CHEMIN DUHAMEL ZONE C3-01
 - 7.3 ENTÉRINEMENT DE L'APPROBATION DU PROJET ING-342247-7394221-5058 VIDÉOTRON LTÉE
- 8. GREFFE, COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS
 - **8.1** ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 930 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 135 000 \$ POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE GÉNÉRATRICES POUR L'OMNI-CENTRE (CENTRE D'HÉBERGEMENT EN SÉCURITÉ CIVILE) ET L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
 - 8.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 780-30 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 780, TEL QU'AMENDÉ, CONCERNANT LE NOMBRE D'ÉTAGES AUTORISÉ DANS LA ZONE C3-01
 - 8.3 ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT N° 780-31 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PIIA N° 780, TEL QU'AMENDÉ, CONCERNANT L'UTILISATION MIXTE D'UN BÂTIMENT ET L'IMPLANTATION DE COMMERCES DANS LA ZONE C3-01

- **8.4** NOMINATION D'UN OFFICIER RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES DIVERS ARTICLES DES RÈGLEMENTS NOS 772, 803, 806, 841, 846, 886, 891, 900, 910 ET 931
- 8.5 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 947 MODIFIANT LA SIGNALISATION ROUTIÈRE ET DIMINUANT LES LIMITES DE VITESSE DES ZONES DE 50 KM/H A 40 KM/H DANS LA VILLE DE PINCOURT
- 8.6 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 948 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR UNE ACQUISITION IMMOBILIÈRE DANS LE SECTEUR DE L'HÔTEL DE VILLE
- **8.7** APPROBATION DE LA DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE DÉTACHÉ AU 210, CHEMIN DUHAMEL, EN VERTU DU RÈGLEMENT N° 785 SUR LES PPCMOI
- 9. SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE
- **10.** AFFAIRES NOUVELLES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 13 MAI 2025